CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ST. HYACINTHE, 1*er Août*, 1866.

MONSIEUR,—

Avec la présente vous recevrez mon Mandement d'Entrée. Il vous sera libre de ne lire au Prône que ce que vous jugerez de nature à intéresser votre peuple. L'essentiel, c'est que vos paroissiens soient informés qu'il y a eu changement d'Evêque ; et que le nouvel Evêque se recommande instamment à leurs ferventes prières. Pour cela, il suffira absolument de leur lire ce que je puis appeler la première partie, avec la fin et le dispositif de ce Mandement. Cette première partie annonce le nouvel ordre de choses; et le dispositif prescrit quelques prières de circonstance ou d'occasion, que chacun fera, j'espère, de grand cœur et avec bonne volonté pour attirer sur le successeur du digne Evêque, trop tôt enlevé au gouvernement du Diocèse, les lumières, les grâces et les bénédictions du Ciel dont il sent si vivement le besoin. Nous sommes tous solidaires dans la grande œuvre du salut des Ames, à laquelle l'Evêque et ses Prêtres doivent contribuer surtout par leur Saint Ministère exercé avec foi et piété, tandis que les fidèles y doivent apporter le concours de leurs ferventes prières.

Je dois vous prévenir qu'en renouvellant et confirmant les pouvoirs et les facultés spirituelles dont vous pouvez jouir par concession ou permission des Supérieurs Ecclésiastiques, selon qu'il est dit au Mandement que je vous adresse avec celle-ci, je n'ai point entendu parler des pouvoirs particuliers aux Archi-prêtres auxquels je me propose d'expédier de nouvelles Lettres, si après avoir pris avis et mûrement délibéré, je juge qu'il soit plus avantageux de conserver l'ancien ordre de choses.

En autant qu'il pourrait être nécessaire de le faire pour être parfaitement en règle, je vous confère délégation et pouvoir spécial, pour accorder l'Indulgence Plénière *In Articulo Mortis*, selon la formule de Benoit XIV, chaque fois que vous jugerez que l'état d'un malade au secours duquel vous irez ou serez appelé, vous autorise à lui faire part de cette faveur ; et il suffira pour cela que vous pensiez le malade dans un danger de mort, soit prochain, soit éloigné.

La Retraite annuelle des Curés, à laquelle je vous convie autant que votre santé et les besoins de votre paroisse pourront vous permettre d'y assister, se fera comme de coutume au Séminaire Diocésain, et commencera le mardi soir 28 Août courant pour finir le mardi matin 4 Septembre prochain. La Retraite des Vicaires aura lieu un peu plus tard. Les Curés qui n'auront pu assister à la première retraite, pourront assister à la seconde. Vous trouverez à la suite de cette Circulaire le Tableau de la Desserte du Diocèse pendant la Retraite. Il est entendu que les Prêtres chargés de cette desserte sont autorisés à biner.

Ce sera sans doute pour vous une véritable consolation de savoir que pendant les jours de la Retraite, les lumières et la piété de Monseigneur, votre ancien Evêque, seront à votre disposition ; et conformément à ce que je vous ai dit dans mon Mandement, je serai vraiment heureux de vous voir alors comme en toute autre circonstance, recourir à lui pour les avis, les conseils et la direction dont vous pourriez avoir besoin.

En attendant qu'il me soit donné de passer avec vous ces jours de calme si rafraichissant pour l'âme, permettez que je vous assure que rien ne saurait m'apporter une plus grande consolation qu'une Retraite Pastorale faite dans le repos et le silence d'un véritable recueillement, parcequ'une Retraite ainsi faite est un salut assuré pour les Pasteurs et pour les brebis tout à la fois. J'en recommande donc le succès, avec instance particulière, à vos ferventes prières et à celles de vos chers Paroissiens.

Agréez, Monsieur, l'assurance de l'affection que je vous porte dans les entrailles de la charité de Jésus-Christ, et dans le Très-Saint Cœur de l'Immaculée Vierge Marie notre Mère ; et croyez moi, avec un dévouement bien sincère, le serviteur de tout le Diocèse, et spécialement du Clergé.

✝ CHARLES, Ev. DE ST. HYACINTHE.

DESSERTE DU DIOCESE.

MM. Dupuis, J. P.,.....St. Hyacinthe.
Guy, O.....Notre Dame et La Présentation.
Desnoyers I.....St. Barnabé et St. Jude.
Noiseux, J.....St. Robert et Ste. Victoire.
Un Prêtre de St. Michel..St. Aimé.
Brunelle, J. U.....St. Hugues et St. Marcel.
Gatineau, V.....Ste. Hélène et St. Ephrem.
Milette, H.....St. Simon et St. Liboire.

Jeannotte, F. X.	Ste. Rosalie et St. Dominique.
Gaboury, Chs.	Ste. Cécile et St. Valérien.
Quinn, J.	St. Pie et St. Paul.
Malhiot, N. E.	St. Césaire et Ste. Brigide.
Létourneau, E.	Farnham et l'Ange-Gardien.
Brien, L. B.	St. Damase et St. Jean-Baptiste.
Derome, G. S.	Ste. Marie et Ste. Angèle.
Phaneuf, A.	St. Athanase et St. Grégoire.
Pouton, L. R.	Stanbridge et St. Alexandre.
Nadeau, A.	St. George et St. Sébastien.
Hotte, S. C.	St. Mathias et Bonsecours.
Duhamel, J. B.	Béloeil et St. Hilaire.
Bourque, L. A.	St. Charles et St. Marc.
Jodoin, J.	St. Denis et St. Antoine.
Leblanc, O.	St. Ours et St. Roch.
Bouvier, F. X.	Granby et St. François-Xavier.
Gravel, A.	Stuckeley et Ste. Anne.
Pratte, F.	Sorel.
Deschamps, M.	Roxton.
Dufresne, A. B.	Sherbrooke.
Desnoyers, A.	Compton.
Limoges, A. D.	Stanstead.
Côté, P. P.	St. Joseph d'Ely.
Gendreau, P. E.	Waterloo.
Browne, G. J.	Dunham.